

**CANADA  
VILLE DE POHÉNÉGAMOOK  
MRC DE TÉMISCOUATA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Pohénégamook, MRC de Témiscouata, tenue le 16 novembre 2015, à 20 h, en la salle des réunions de l'hôtel de Ville, 1309, rue Principale.

Sont présents les conseillers :

Siège n° 1 : Denis Ouellet  
Siège n° 3 : Robin Breton  
Siège n° 4 : Guylaine Cyr  
Siège n° 5 : Simon Bolduc  
Siège n° 6 : Raymond Gagné

Est absent le conseiller Frédéric Montplaisir

formant quorum sous la présidence de Madame Louise Labonté, mairesse.

Sont aussi présentes : Majorie Després, dir. générale intérimaire  
Denise Pelletier, greffière

Assistance du public : 0 personne

---

**2015.11.296 ORDRE DU JOUR - ADOPTION**

**CONSIDÉRANT QUE** la mairesse présente les points inscrits à l'ordre du jour :

- 1.- Règlement d'emprunt P.-400 – Adoption (Phase 1 des travaux en relation avec le sinistre du 21 juillet 2015).
- 2.- Soumissions – Services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis, surveillance des travaux de restauration et de mise aux normes des secteurs sinistrés suite aux pluies diluviennes du 21 juillet 2015.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Robin Breton  
**APPUYÉ PAR :** Denis Ouellet  
**ET RÉSOLU**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

**2015.11.297 P.-400 RÈGLEMENT D'EMPRUNT - ADOPTION (PHASE 1 DES TRAVAUX EN RELATION AVEC LE SINISTRE DU 21 JUILLET 2015)**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été présenté à la séance extraordinaire du 19 octobre 2015 ;

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du Conseil avant la présente séance ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Robin Breton  
**APPUYÉ PAR :** Raymond Gagné  
**ET RÉSOLU**

D'adopter le règlement no. P.-400 décrétant une dépense de 1 336 803 \$ et un emprunt de 811 803 \$ pour permettre de réaliser la phase 1 des travaux relatifs au sinistre du 21 juillet 2015, incluant le constat des dommages, l'étude hydrologique, le rétablissement de la circulation sur plusieurs rues, le nettoyage du réseau public, le remplacement et /ou modification des ponceaux brisés sur la rue de l'Église, le remplacement d'un ponceau brisé dans la rue des Pignons, l'enrochement en aval du pont sur la rue St-Vallier ainsi que l'engagement d'une firme d'ingénieurs et d'un chargé de projet afin de remettre aux normes les infrastructures municipales endommagées par ce sinistre.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

**2015.11.298 SOUMISSIONS - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE –  
TRAVAUX DES SECTEURS SINISTRÉS SUITE AUX PLUIES DILUVIENNES DU 21 #  
JUILLET 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a lancé des appels d'offres de services professionnels en ingénierie sur SEAO (Système électronique d'appel d'offres) pour la préparation de plans et devis, surveillance de travaux de restauration et de mise aux normes des secteurs sinistrés suite aux pluies abondantes du 21 juillet 2015 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a reçu de la manière et dans les délais prescrits, les soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Rang	Pointage intérimaire	Conforme / Non conforme	Pointage final	Prix sans les taxes
Roche ltée	1	88.50 %	Conforme	8.15	169 975 \$
Tetra Tech Qi inc.	2	96.67 %	Conforme	6.07	241 797 \$
Stantec	3	88.33 %	Conforme	4.69	294 994 \$
WSP	4	91.33 %	Conforme	4.57	309 100 \$
Cima	5	93.33 %	Conforme	3.72	385 000 \$

**CONSIDÉRANT QUE** trois personnes ont procédé à l'analyse des propositions décrites ci-haut selon les modalités d'évaluation et d'attribution des points tel que stipulées au document d'appel d'offres et qu'elles ont déposé leur rapport de recommandations au Conseil municipal ;

**CONSIDÉRANT** l'étude du dossier par les membres du Conseil municipal ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Denis Ouellet  
**APPUYÉ PAR :** Robin Breton  
**ET RÉSOLU**

- A QUE** la Ville accepte le rapport de recommandations déposé par le comité de sélection ;
- B QUE** la Ville accorde le mandat à la firme Roche ltée, pour un montant de **195 428.76 \$** incluant les taxes provinciale et fédérale ;
- C QU'**une partie de cet engagement financier est admissible et sera présentée au Ministère de la Sécurité publique et que le solde sera soumis à l'approbation d'un règlement d'emprunt par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (Mamot).

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS : AUCUNE**

---

**2015.11.299 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour est terminé à 20 h 10 ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**II EST PROPOSÉ PAR :** Robin Breton  
**ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil lève la présente assemblée.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

---

\_\_\_\_\_  
Louise Labonté, mairesse

\_\_\_\_\_  
Denise Pelletier, greffière

---